

Le nouveau Tribunal de Grande Instance de Paris

Mercredi 27 Janvier 2021



Découvrez le plus grand centre judiciaire d'Europe, signé Renzo Piano

Le 16 avril 2018 est un tournant dans l'histoire deux fois millénaire du Tribunal de Grande Instance de Paris, jusqu'alors situé sur l'Ile de la Cité. Situé dans le quartier des Batignolles, il a été conçu par le plus parisien des architectes italiens, Renzo Piano, à qui l'on doit déjà la réalisation de Beaubourg et de la Fondation Jérôme Seydoux-Pathé. Le bâtiment a reçu, en novembre 2017, l'Equerre d'Argent, un des plus grands prix d'architecture français.

C'est tout en lumière et en hauteur que s'érige la tour imaginée par l'architecte. En trois parties superposées et de tailles décroissantes, ses 38 étages la font culminer à 160 mètres et en fait le deuxième bâtiment habité le plus haut de Paris, derrière la Tour Montparnasse et ses 210 mètres. La volonté d'illustrer la transparence de la justice, de même que l'accueil du justiciable ont été transcrits dans une symbolique et sobriété qui vous sera présentées durant la visite.

C'est là que circulent et plaident les plus grands avocats. Chaque jour, c'est plus de 7 000 personnes qui y circulent.

A la fin de la visite, chacun aura la possibilité d'assister aux procès en direct, et ainsi d'entrer dans les salles d'audiences du Tribunal pour illustrer la magistrature.

Rendez-vous 9h45 sur place

Parvis du Tribunal, à gauche du contrôle d'entrée.

Tribunal de Grande Instance de Paris Parvis du Tribunal de Paris 75859 PARIS CEDEX 17
Accès en transport : Métro Porte de Clichy (ligne 13) ou RER C Porte de Clichy
Durée : 1 heures 30

Date limite d'inscription 16 Décembre 2020

A noter : Aucun objet métallique coupant (ciseaux, lime à ongles, couteaux....).
Les participants doivent être munis de leur pièce d'identité.

Port du masque obligatoire. Non fourni.

19 € par personne chèque AVF Le Vésinet

25 participants